

**MAJALAT - Webinar série de webinaires  
DOCUMENT FINAL**

***Sécurité et lutte contre la violence dans le contexte du COVID-19***

**Résumé:**

Le 10 juin 2020, le webinar thématique sur la sécurité et la lutte contre la violence dans le contexte de COVID-19 a été organisé par le consortium MAJALAT dans le cadre d'une plus grande série de webinaires qui s'étalera de fin mai à fin septembre. La série couvrira également 5 autres domaines thématiques, à savoir le développement économique et le dialogue social, la migration et la mobilité, la gouvernance et l'État de droit, la justice climatique et la thématique transversale de la jeunesse. L'objectif de ce webinar spécifique était de réfléchir à l'impact de la crise COVID-19 sur les questions de sécurité et de lutte contre la violence dans la région euro-méditerranéenne et de suivre les recommandations qui ont été formulées au cours du cycle d'activité MAJALAT 2019. Les discussions ont notamment porté sur les questions de la lutte contre l'extrémisme violent, la sécurité numérique, la violence à l'égard des femmes, les conflits et la cohésion sociale.

Les participants ont d'abord discuté des diverses lois d'urgence imposées dans de nombreux pays de la région du voisinage sud. Dans ce contexte, on voit clairement comment certains gouvernements violent systématiquement les droits fondamentaux sous prétexte de protéger leur population contre la pandémie. En Égypte, en Algérie et au Maroc, les libertés publiques ont été restreintes pendant que la liberté d'expression est violée. La réponse générale des autorités à la crise sanitaire n'est pas fondée sur le respect des droits de l'homme. En outre, en Israël et en Palestine, la situation s'est détériorée en termes de droits et libertés. La réponse de certains États n'a pas du tout pris en considération l'impact de la crise sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle a plutôt laissé un vide comblé par la société civile elle-même. Ce dernier s'est retrouvé dans une situation où il a dû remplacer les autorités de l'État car des droits fondamentaux comme le droit à l'alimentation et au logement devaient être garantis. De nombreux systèmes de santé publique dans la région de la Nouvelle-Écosse se sont effondrés et n'ont pas été en mesure de répondre à la crise. La sécurité individuelle, y compris la sécurité sanitaire, est donc en jeu. Il est important de noter que la sécurité de l'État n'est pas la seule dimension qui est importante lors de l'examen des questions et aspects de sécurité. L'approche de sécurité qui a été choisie jusqu'à présent devrait donc passer à un concept de citoyen et de sécurité sociale. Les États ont l'obligation d'assurer la sécurité sociale de tous leurs citoyens.

Au cours de la session suivante du webinar, la discussion est passée au sujet de l'extrémisme violent. À cet égard, il est important de noter que non seulement les sources externes mais aussi internes des extrémismes violents ont été exacerbées par la pandémie actuelle. Cependant, ces sources sont multidimensionnelles et nous ne devons donc pas ignorer le fait que la répression du régime autoritaire sous prétexte de lutte contre le terrorisme peut être considérée comme l'une d'elles. Un problème majeur en ce qui concerne l'extrémisme violent dans la région de la Nouvelle-Écosse est le fait qu'aucune tentative sérieuse n'est entreprise pour en traiter les raisons immédiates ainsi que les causes profondes. Les organisations terroristes décrivent cette crise comme une punition divine ». L'incertitude actuelle constitue un environnement fertile pour l'extrémisme violent qui peut alors fonctionner très facilement. Une fois que l'État n'a pas répondu de manière adéquate et en temps voulu, ces organisations ont profité de l'occasion pour combler le vide. COVID-19 compliquera sans aucun doute encore plus la lutte contre l'extrémisme violent. La crise sanitaire constitue une opportunité pratique pour les organisations extrémistes de la région de la Nouvelle-Écosse, car les inégalités augmenteront et la répression et la corruption continueront. La pandémie aggravera très probablement les racines structurelles de l'extrémisme et de la violence qui sont, entre autres, les conflits en cours, la mauvaise gouvernance, les inégalités et les injustices socio-politiques, la répression et la corruption. Ces faiblesses régionales pourraient être transposées aux sociétés



européennes qui sont elles-mêmes très fragiles dans les circonstances actuelles. Pour lutter contre la radicalisation, les politiques de sécurité ne suffisent pas. Il doit y avoir plus qu'une réponse de sécurité pour lutter contre l'extrémisme violent.

Dans le cadre de la troisième session, le thème de la réduction du cyberspace a été discuté. Les impératifs de l'éloignement social peuvent conduire à une accélération de la diffusion des formes d'activisme numériques et des processus participatifs tels que les assemblées de citoyens ou les auditions publiques menées en ligne. Alors que nous avons vu l'utilisation des technologies par les populations augmenter pendant la pandémie, de nombreuses mesures de surveillance et restrictions ont été introduites par un certain nombre de gouvernements de la région MENA. Les nouvelles formes de technologie, en particulier les médias sociaux, ont fondamentalement changé la façon dont les informations sont créées et diffusées. Il y a eu une augmentation des campagnes de désinformation sophistiquées à travers le monde. Les outils de surveillance pourraient aider les gouvernements à menacer préventivement, intercepter et mettre fin à toute tentative de mobilisation contre les abus de pouvoir. La peur d'être surveillé de près peut conduire à l'autocensure qui restreindra le travail des OSC dans la région MENA. Avant la pandémie, 13 pays arabes avaient des lois sur la cybercriminalité. La région MENA étant l'une des zones les plus sous-représentées en termes de connectivité Internet par habitant, il est fort probable que les gouvernements tentent de ralentir la croissance d'Internet par crainte que la démocratisation de l'accès à Internet ne sape le contrôle de l'État sur l'information. Lors de l'introduction de lois d'exception, il est essentiel que les gouvernements respectent l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Selon cet article, un pays qui déclare une urgence publique peut prendre des mesures qui restreignent des droits fondamentaux particuliers, mais uniquement « dans la mesure strictement requise par les exigences de la situation ». Cependant, il est clairement observable que certains pays de la région NS ne respectent pas cet article. L'Algérie, par exemple, a bloqué trois sites Web de médias indépendants pendant la crise actuelle tandis qu'une nouvelle loi qui restreint la liberté d'expression dans les médias et les médias sociaux a déjà été adoptée. La sécurité numérique reste donc un défi majeur dans la région NS.

Le thème de la violence contre les femmes est une autre question cruciale liée à la sécurité qui a été discutée lors du webinaire. À cet égard, il est particulièrement important de revenir aux textes internationaux dans les circonstances actuelles. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies reconnaît l'impact de la violence sur les femmes pendant les conflits et les guerres. Il existe un lien clair entre la violence contre les femmes, les droits des femmes et la question de la sécurité, car il existe un lien général entre les droits de l'homme et la situation sécuritaire d'un pays. De nombreuses déclarations et déclarations ont clairement établi ce lien. Il y a eu une augmentation de la violence domestique pendant la crise actuelle. Malheureusement, il y a très souvent un manque de services pour les personnes affectées dans la région de la Nouvelle-Écosse. En outre, de nombreux pays n'offrent à leurs citoyens concernés qu'un accès très limité au système judiciaire. La société civile doit donc jouer un rôle dans ce dossier pour contrer la flambée actuelle de la violence domestique. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie, car elles avaient déjà souffert d'un traitement inégal et de violations de leurs droits dans divers domaines avant la crise.

Au cours de la dernière partie du webinaire, les effets de la pandémie sur les conflits et la cohésion sociale ont été débattus. À cet égard, il est important de noter que la violence n'est pas seulement physique. Il existe de nombreuses formes de violence qui se sont manifestées et ont empiré pendant la crise. C'est l'occasion de relancer les initiatives de médiation entre les parties au conflit. La crise actuelle devrait également être l'occasion de diffuser le message que le virus ne connaît pas de frontières et que c'est le bon moment pour lancer des tentatives de médiation. L'importance de la société civile dans le maintien et la protection de la cohésion sociale ne saurait être suffisamment soulignée.

### **Conclusion:**



EuroMed Rights  
EuroMed Rights  
الأورو متوسطية لحقوق  
الاتحاد الأوروبي

**solidar**



**annd**

ANND Network for Development  
شبكة المنظمات العربية للتطوير والتنمية



الجامعة العربية للتعاون  
ARAB LEAGUE FOR COOPERATION

**Ref**



La pandémie et ses effets ont exacerbé des phénomènes déjà existants. Les mesures d'urgence prises par les États ne tiennent pas compte de l'approche des droits de l'homme. La sécurité et la lutte contre la violence restent une priorité absolue lors des pandémies et des crises sociales. Il existe de nombreuses sources d'insécurité dans la région de la Nouvelle-Écosse qui doivent être prises en considération. Ces sources sont internes et externes mais également liées à des crises sociales, comme le chômage ou les doléances économiques, et les conflits. Tous ces aspects nourrissent la violence et l'extrémisme. D'un autre côté, il n'y a pas eu de stratégie régionale ou nationale pour tenter de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent alors que, malheureusement, cette rhétorique a parfois été utilisée par les États pour opprimer ou limiter les libertés de leurs citoyens.

En outre, la crise a constitué une grande opportunité pour l'extrémisme violent pour deux raisons : Premièrement, la crise sanitaire a semé la peur, l'incertitude et le désespoir qui représentaient un environnement très fertile pour l'extrémisme. Deuxièmement, l'État s'est en quelque sorte retiré de la sphère sociale et cela a donné l'occasion à de nouveaux acteurs sociaux de le remplir. La crise actuelle compliquera encore plus la question déjà multiple et multi-complexe de l'extrémisme violent en raison d'une augmentation potentielle des inégalités, de la corruption et des conflits. La lutte contre l'extrémisme violent ne sera pas plus facile, mais la situation actuelle donnera à la société civile la possibilité d'intervenir et d'essayer de diffuser un récit alternatif autour du thème de la sécurité de l'État, généralement promu par la lutte contre la violence.

La cybersécurité est un autre sujet très important et touché pendant la pandémie. La pandémie semble entraîner un manque encore plus important de droits numériques stables. Un certain nombre d'États ont saisi cette occasion pour pénétrer encore plus d'espace des internautes. Des mesures qui étaient censées être extraordinaires pour faire face à la situation actuelle ont été utilisées comme justification pour limiter l'espace de la société civile. L'imprécision et le manque de clarté des termes utilisés dans les textes juridiques (comme les « fake news ») pourraient conduire les gouvernements à les interpréter d'une manière qui leur convient mieux et à violer systématiquement les droits de l'homme.

Un autre effet négatif de la crise actuelle est l'augmentation effroyable de la violence sexiste. S'il est clair qu'il existe un lien entre la violence basée sur le genre et la sécurité, les problèmes de violence à l'égard des femmes, d'égalité des sexes et de respect des droits humains devraient être des questions transversales dans toutes les politiques. Cette pandémie a montré que le concept de sécurité implique plus que la sécurité de l'État et devrait donc inclure des domaines comme la sécurité sociale et la sécurité humaine. En proposant de nouveaux concepts et idées, la société civile a un grand rôle à jouer dans ces domaines.

Enfin, l'aspect de la cohésion sociale ne doit pas être laissé de côté. Différents risques sont apparus à la suite de la pandémie, tels que le risque de stigmatisation ou l'écart croissant entre les classes sociales. Tout comme pour les autres domaines mentionnés, la société civile a un rôle important à jouer dans ce domaine. Il peut proposer des modèles alternatifs de ce qu'est la sécurité et de la manière dont elle devrait être traitée à la lumière de la crise actuelle.

### **Recommandations:**

L'un des objectifs du webinaire mentionné était de rédiger de nouvelles recommandations pour l'Union européenne sur la question de la sécurité et de la lutte contre la violence sur la base de celles qui avaient déjà été convenues lors du Forum de la société civile de Bruxelles 2019.

### **Les recommandations suivantes ont été acceptées par les participants lors du webinaire:**

*Lutte contre l'extrémisme violent*



- L'UE devrait aider les gouvernements à renforcer leurs efforts pour lutter contre les causes profondes de l'extrémisme violent, telles que les conflits en cours, la mauvaise gouvernance, les inégalités et les injustices socio-politiques, la répression et la corruption afin d'empêcher les gens de rejoindre des organisations visant à lutter contre l'État structures et sociétés déstabilisantes.
- À la lumière de la pandémie actuelle, l'UE devrait aider les gouvernements à intensifier leurs efforts pour soulager leurs économies afin de fournir aux groupes les plus vulnérables de la population une perspective économique et les empêcher de se tourner vers l'extrémisme violent.
- L'UE devrait conseiller aux gouvernements de renouveler leur discours sur la sécurité et de choisir une approche davantage fondée sur la sécurité sociale et humaine que sur la lutte contre la violence.

#### *Sécurité numérique*

- L'UE devrait encourager les gouvernements à fournir des définitions détaillées ainsi qu'un cadre limité dans le temps en ce qui concerne l'utilisation des mesures de suivi et de surveillance pendant la crise sanitaire.
- Dans ce contexte, l'UE devrait exhorter les gouvernements à créer des voies de signalement et à permettre aux militants et aux dénonciateurs de signaler les violations sans être poursuivis ou surveillés.
- En outre, l'UE devrait conseiller aux gouvernements d'assurer la participation de la société civile à la lutte contre cette pandémie par de nouvelles solutions technologiques permettant la protection des données personnelles et de la vie privée. Cela devrait inclure l'autonomisation des médias et des organisations de la société civile responsables en leur donnant accès à des informations exactes, à jour et à jour.

#### *La violence sexiste*

- Dans les circonstances créées par la crise sanitaire actuelle, l'UE devrait aider les gouvernements à augmenter leurs dépenses dans le domaine de la protection des droits des femmes, car les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la pandémie en raison du traitement inégal existant et des violations de leurs droits.
- À cet égard, l'UE devrait souligner la nécessité pour les gouvernements concernés de collaborer avec la société civile sur les questions des droits des femmes et de la violence basée sur le genre afin de sensibiliser la population et d'éviter que les femmes ne soient affectées de manière disproportionnée par les crises économiques et sanitaires. .

#### **Recommandations suite au Forum de la société civile de Bruxelles 2019 :**

Les débats de 2019 sur la sécurité dans le cadre de Majalat ont révélé que la définition de la portée de ce thème est contestée. Par conséquent, l'idée d'utiliser le Forum de la société civile de Bruxelles pour définir des points qui pourraient conduire à un dialogue mutuellement bénéfique pour la société civile et les représentants de l'UE.

Pour le Forum de la société civile de Bruxelles, les trois points d'entrée suivants ont été présentés pour guider les discussions :

1. Comment les droits de l'homme sont traités dans les accords d'association et les partenariats bilatéraux : le rôle de la société civile dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les programmes de l'UE et le respect des droits de l'homme à cet égard.



EuroMed Rights  
EuroMed Droits  
الأورو-موسمية لحقوق  
الاتحاد الأوروبي

solidar



annd

ANND NGO Network for Development  
شبكة المنظمات غير الحكومية للتطوير والتنمية



المنتدى العربي للتجارة  
ARAB TRADE UNION CONFERENCE

Ref



2. Atteintes à la sécurité humaine sous forme de discrimination et de violations du droit à la liberté de conscience, étant donné que la situation au Sud et au Nord de la Méditerranée à cet égard se reflète
3. Aborder le rôle des femmes et des jeunes dans les politiques de sécurité

En outre, afin de stimuler les débats sur la base d'une compréhension plus large de ce qu'implique la sécurité, les recommandations suivantes ont été élaborées pour les débats du Forum de la société civile de Bruxelles :

- Promouvoir et développer les échanges culturels entre tous les acteurs de la société civile et par extension favoriser la liberté de circulation,
- la nécessité d'inclure des mesures qualitatives pour évaluer le soutien quantitatif ;
- La nécessité de lier toute collaboration en matière de sécurité à une exigence de respect des droits fondamentaux
- Mettre en place une politique et des programmes de lutte contre le racisme et la discrimination et pour la liberté de conscience
- Inclure les jeunes dans les prises de décisions liées à la sécurité et à la lutte contre toutes les formes de violence, lorsqu'il s'agit de réviser la politique de voisinage de l'UE.
- Accroître le soutien politique et financier aux initiatives dirigées par des jeunes pour la promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent.

